



Journées d'étude Syndicalisme et santé au travail

Organisées par le Centre Pierre Naville

Les 6 et 7 mai 2015

FIAP Jean Monnet – Salle Oslo
30 rue Cabanis, 75014 Paris
Métro Glacière ou Saint Jacques

Présentation des journées d'études

Depuis une dizaine d'années, la santé au travail bénéficie d'une attention soutenue dans le champ politique, scientifique et médiatique (Gollac, 2013). Au sein des entreprises, l'intérêt pour le sujet est, lui aussi, grandissant : outre l'extension régulière du champ d'action des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail depuis 30 ans (Mias, 2010), des mesures législatives incitent représentants du personnel et patronat à conclure des accords sur le harcèlement et la violence au travail, sur le stress et sur la qualité de vie au travail, à mesurer, dans une approche pluridisciplinaire et « globale », les conséquences du travail sur la santé et la sécurité des travailleurs et à consigner chaque année, dans un document unique, les résultats de cette évaluation. Toutefois, dans leur mise en œuvre, ces mesures réglementaires et législatives sont loin de mettre en actes ce qu'elles prétendent. D'une part, les accords conclus sur le stress dans les entreprises de plus de 1 000 salariés s'avèrent souvent d'une portée limitée, lorsqu'ils n'occulent pas les liens entre santé et organisation du travail (Clot, Davezies, 2011). D'autre part, si les CHSCT, dont le fonctionnement demeure hétérogène (Granaux, 2012 ; Jamet, Mias, 2012), influencent positivement la prévention des problèmes de santé au travail, ils peinent à endiguer les risques organisationnels et psychosociaux (Coutrot, 2009) et manquent encore de moyens pour mener à bien leurs missions (Adam, Barnier, 2013). Au moment où se multiplient les études faisant état d'une dégradation des conditions de travail, il nous semble donc particulièrement intéressant d'étudier les pratiques et représentations d'un acteur clé du « travail de prévention » (Mias et al, 2013) : les organisations syndicales.

L'ambition de ces journées d'études est de réunir des spécialistes du syndicalisme, des relations professionnelles et de la santé au travail qui s'emploient à répondre aux questions suivantes : comment les organisations syndicales, qui témoignent d'une sensibilité accrue vis-à-vis de la santé au travail (Théry, 2009 ; Delmas, 2011a ; Goussard, 2012 ; Goussard, Mias, 2014), s'emparent-elles de ce sujet ? De quelle façon les militants, de plus en plus nombreux à suivre des formations sur les RPS (Bouffartigue, Massot, 2013), à solliciter la conduite d'expertises CHSCT (Fortino, Tiffon, 2013) et à tisser des liens avec le milieu universitaire (Delmas, 2012 ; Henry, 2012) pour se constituer une « contre-expertise » (Delmas, 2011b) face au discours patronal, s'engagent-ils sur ce terrain de luttes et de négociations ? Quelles significations confèrent-ils à la santé des travailleurs et à la prévention des risques professionnels ? Quelle place accordent-ils à la santé mentale par rapport aux troubles plus traditionnels, mentionnés dans les tableaux de maladies professionnelles ?

Comment envisagent-ils la prévention de ces deux types de risques ? Sont-ils porteurs d'un point de vue collectif sur le mal-être au travail ? Quelles revendications portent-ils sur le travail, son organisation, ses moyens et ses finalités ? Les divisions philosophiques et politiques traditionnelles qui caractérisent les différentes organisations syndicales (Andolfatto, Labbé, 2012) se retrouvent-elles sur ce sujet ? Observe-t-on une hétérogénéité des pratiques et des représentations syndicales selon les pays ?

Si l'engagement syndical pour la défense de la santé des travailleurs présente des différences notables selon les métiers, les branches professionnelles et les catégories professionnelles représentées, la première décennie du XXème siècle, le Front populaire et les « années 68 » se dégagent comme les temps forts de la mobilisation collective en la matière (Omnès, Pitti, 2009 ; Bruno et al, 2011). Quels enseignements tirer de ces expériences pour appréhender la période actuelle ? Et sur quelles ressources se sont appuyés les militants d'entreprises comme EDF (Benquet et al, 2011) et France Télécom (Delmas, 2012 ; Henry, 2012) pour mettre en discussion la santé au travail, dans un contexte d'individualisation de la relation salariale (Durand, 2004) et de déclin des représentations collectives ? Par ailleurs, l'enquête REPONSE menée par la DARES en 2011 montre que les conditions de travail sont devenues le 2ème thème de conflit dans les entreprises, derrière la rémunération, mais devant le temps de travail, l'emploi et les licenciements. Comment interpréter cette progression ? Quelles formes prennent ces mobilisations ? Quels en sont les ressorts ? Dans quelle mesure reconfigurent-elles les enjeux de pouvoir sur la reconnaissance des maux du travail ? Font-elles évoluer les pratiques syndicales au sein des CHSCT ? Fragilisent-elles la position dominante des directions d'entreprises en la matière (Bruno et al, 2011) ?

A l'inverse, quels sont les contextes dans lesquels les démarches collectives ne parviennent pas à s'exprimer et à se structurer ? Dans quelle mesure les syndicats s'extraient-ils des raisonnements individualisants (Clot, 2010) qui visent à imputer à la sphère privée et aux travailleurs les raisons de leurs maux ? Quelle distance prennent-ils vis-à-vis des modalités de prévention d'inspiration hygiéniste, parfois interprétées comme une manœuvre patronale pour « dépolitiser » le débat sur l'organisation du travail (Marichalar & Martin, 2011) ? En quoi sont-ils amenés à renouveler leurs pratiques ou, au contraire, à réinvestir des questions déjà posées dans les années 1960 et 1970, au moment où certains d'entre eux étaient porteurs d'une critique du taylorisme, revendiquaient le droit à l'expression des travailleurs et luttaient pour l'amélioration des conditions de travail (Burtin, 1977 ; CFDT, 1977 ; coll., 1978 ; Piotet, 1988) ? Si certaines manifestations de mal-être semblent inédites, ne soulèvent-elles pas, en effet, des interrogations qui, elles, ne sont pas nouvelles, comme l'élaboration d'une cause collective à partir de plaintes individuelles, comme l'intervention syndicale sur le travail et son organisation, que certaines organisations ont longtemps refusé d'investir (Linhart et al., 1999) ou encore la reconnaissance de la responsabilité de l'employeur à l'égard des risques professionnels (Hatzfeld, 2012) ? Quels leviers actionnent-elles pour la faire reconnaître dans un contexte de banalisation (Mias et al, 2013) et de déni des risques (Thébaud-Mony et al, 2012), caractérisé par une invisibilité structurelle des accidents du travail (Daubas-Letourneux, 2008), des maladies professionnelles et de la sous-traitance des risques (Thébaud-Mony, 2007) ? De quelle manière les syndicats font-ils face aux difficultés d'objectivation des problèmes de santé au travail, en particulier dans les organisations qui ne tolèrent pas leur expression (Foli, 2009), dans les milieux professionnels où les salariés ont peu tendance à les exprimer – à l'instar de ce que M. Loriol observe chez les policiers (2012) – et lorsque la perception des liens entre travail et santé n'est pas immédiate pour les travailleurs eux-mêmes (Gollac, Volkoff, 2006) ?

Objectifs des journées d'études

Ces journées d'études visent à interroger les modalités de l'action syndicale en matière de santé au travail, que ce soit sur le plan de la négociation collective, des luttes institutionnelles ou de l'action collective. Leur ambition est non seulement d'éclairer les formes et les enjeux du syndicalisme contemporain, de produire des connaissances sur les rapports de force qui traversent le monde du

travail, mais aussi d'examiner l'une des voies possibles d'amélioration de la prévention des risques professionnels, au moment où se multiplient les constats alarmistes sur la santé des travailleurs. Pour répondre à ce triple objectif, ces journées d'études s'inscriront dans une démarche pluridisciplinaire en associant les contributions d'historiens, de politistes, de sociologues, d'ergonomes, de gestionnaires et de juristes. Elles permettront également de créer un lieu d'échange entre universitaires et acteurs de terrain, tels que militants syndicaux, médecins du travail et experts CHSCT. Enfin, elles confronteront des analyses portant sur les différents niveaux de l'action syndicale (européen, national, branches professionnelles, local), mettront en regard des travaux menés en France et à l'étranger et chercheront à éclairer la situation francilienne en la comparant à d'autres régions françaises.

Programme

Mercredi 6 mai 2015

8h30-9h : Accueil des participants

9h-11h30 : Transformation des organisations du travail, nouvelles manifestations de mal-être et dynamiques récentes de la négociation collective : quelle nouvelle donne pour les organisations syndicales?

Président de séance : R. Bercot

- C. Delmas, Maître de conférences en sociologie, Université de Lille, CERAPS
Santé mentale au travail : le renouvellement paradoxal de la pratique syndicale
- S. Fortino, Maître de conférences en sociologie, Université Paris 10, CRESSPA-GTM
"Pénibilité", "transformation du travail"... Une analyse de la refonte des registres revendicatifs de la CGT
- N. Hatzfeld, Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Evry, LHEST-IDHE
Syndicats et syndicalistes : action complexe, acteurs plastiques
- D. Linhart, Directrice de recherche au CNRS, sociologue, CRESSPA-GTM
Individualisation et psychologisation des enjeux du travail : une mauvaise donne pour l'action syndicale
- A. Mias, Professeur de sociologie, Université Paris Dauphine, IRISSO
Quel renouvellement de la négociation sur les conditions de travail ?

11h30-12h45 : Pause déjeuner

12h45-15h15 : Le CHSCT, un lieu privilégié pour améliorer les conditions de travail ?

Président de séance : A. Mias

- P. Bouffartigue, Directeur de recherche au CNRS, sociologue, LEST et C. Massot, Post-doctorant en sociologie, LEST
Agir en CHSCT sur les "RPS" : des contextes le plus souvent difficiles
- L. Castell, Administrateur de l'INSEE
Dans quelles configurations la santé et les conditions de travail se constituent comme un enjeu au sein des établissements ? Les apports d'une enquête quantitative
- T. Fraquelli, Syndicaliste CGT SNCF, psychologue du travail
Logique et pratiques syndicales tayloriennes : quel impact sur le CHSCT ?
- S. Gallioz, Expert CHSCT, sociologue, chercheure associée au CPN
Le CHSCT, une instance essentielle pour les conditions de travail
- S. Granoux, Ingénieur de recherche au CIRTAI, Université du Havre
Retour sur le terrain des risques chimiques : les risques reprotoxiques pour les femmes salariées, évolution de la place et du rôle des CHSCT dans l'organisation de la prévention des risques professionnels

15h15-15h30 : Pause

15h30-18h : Savoirs militants vs savoirs experts

Président de séance : C. Delmas

- P. Cristofalo, Maître de conférences en sociologie, EHESP-MOS, CERAPS
Genèse et transformation d'une nouvelle figure de l'intervention dans le monde du travail : l'expert-militant
- E. Henry, Professeur de sociologie, Université Paris Dauphine, IRISSO et E. Counil, Enseignante-chercheuse en épidémiologie, EHESP, IRIS-Paris 13, Directrice du Giscop93
Quels savoirs pour quelle expertise en santé au travail ?
- M. Loriole, Chargé de recherche au CNRS, sociologue, IDHES-Paris 1
Stress, souffrance et RPS : constructions profanes, constructions syndicales et constructions expertes
- N. Spire, Expert CHSCT, Cabinet Aptéis
L'expertise CHSCT, une occasion de partage des savoirs
- P. Stéfanon, Expert CHSCT, Sextant Conseil
Des savoirs au regard du travail de l'expert et du militant

Jeudi 7 mai 2015

9h-9h30 : Accueil des participants

9h30-11h30 : Quels accords collectifs et quelles luttes collectives sur la santé au travail?

Président de séance : S. Fortino

- É. Beynel, Porte-parole de l'Union syndicale Solidaires, responsable des questions de santé au travail
La santé au travail se négocie-t-elle?
- C. Godard, Secrétaire national de l'UGFF-CGT, en charge de la santé au travail
La négociation sur l'accord-cadre QVT
- A. Thébaud Mony, Directrice de recherche, sociologue, INSERM, GISCOP93
Des mobilisations syndicales et scientifiques pour briser l'invisibilité des maladies professionnelles

11h30-12h45 : Pause déjeuner

12h45-15h15 : Comment (re)politiser les débats sur la santé au travail?

Président de séance : D. Linhart

- S. Bérout, Maître de conférences de science politique, Université Lumière Lyon 2
Critique du travail et renouveau syndical
- E. Martin, Post-doctorant en sociologie, IDHE
L'encadrement face à la souffrance psychique : quelles marges de manœuvre ?
- J.-F. Naton, Conseiller confédéral de la CGT, responsable du secteur Travail/Santé
Travail/ Santé : le renversement
- R. Vidal, Expert CHSCT, sociologue, chercheur associé au CPN
La nécessaire mais difficile (re)politisation de l'expertise CHSCT
- L. Vogel, Juriste, chercheur en santé au travail à l'Institut syndical européen (ETUI)
La santé au travail dans les stratégies syndicales

15h15-15h30 : Pause

15h30-17h30 : Les enseignements des recherches-actions

Président de séance : P. Bouffartigue

- Y. Baunay, Chercheur et syndicaliste, Institut de recherche de la FSU
Des recherches-actions. Et après? Le travail des salariés se transforme. Le travail syndical peine à se transformer

- P. Davezies, Enseignant-chercheur en médecine et santé au travail, Université Claude Bernard Lyon 1

Reprendre la main sur le travail : un sérieux défi pour le syndicalisme

- F. Gâche, Délégué syndical central CGT Renault, membre de la direction de la fédération CGT de la métallurgie et L. Théry, Ex-secrétaire confédérale CFDT, directrice de l'ARACT-Picardie

Le travail intenable : de la compréhension à l'action

Comité d'organisation

Lucie Goussard et Guillaume Tiffon

Comité scientifique

Régine Bercot, Paul Bouffartigue, Stephen Bouquin, Anne-Sophie Bruno, Mathilde Caron, Sylvie Célérier, Jean-Pierre Durand, Sabine Fortino, Vincent de Gaulejac, Lucie Goussard, Franck Guarnieri, Nicolas Hatzfeld, Danièle Linhart, Arnaud Mias, Sophie Pochic, Paul Stewart, Guillaume Tiffon

L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles.

Plan d'accès au FIAP Jean Monnet : <http://www.fiap.asso.fr/plan-d-acces.html>